

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1990 B 10124
Numéro SIREN : 378 648 992
Nom ou dénomination : ARTEMIS

Ce dépôt a été enregistré le 13/09/2022 sous le numéro de dépôt 122309

ARTEMIS

**Société par actions simplifiée
12 rue François 1^{er} 75008 PARIS**

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Pour copie conforme


Table des matières

Compte de résultat.....	3
Bilan.....	4
ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS.....	5
Présentation.....	5
Faits marquants de l'exercice.....	5
Principes, règles et méthodes comptables.....	5
1. Principes généraux.....	5
2. Actifs immobilisés.....	5
3. Clients et autres actifs d'exploitation.....	7
4. Opérations en devises.....	7
5. Provisions.....	7
6. Valeurs mobilières de placement.....	7
7. Instruments financiers.....	8
8. Avantages postérieurs à l'emploi.....	9
Changements de méthode.....	9
NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT.....	10
Produits d'exploitation.....	10
Résultat financier.....	10
Charges et produits exceptionnels.....	11
Transfert de charges.....	11
Impôts sur les bénéfices.....	11
NOTES SUR LE BILAN.....	12
Immobilisations incorporelles et corporelles.....	12
Amortissements.....	12
Immobilisations financières.....	12
Provisions.....	13
Dépréciations.....	13
Variation des Capitaux propres.....	14
Échéances des créances et des dettes.....	15
Charges à payer.....	16
Produits à recevoir.....	16
Produits constatés d'avance.....	16
Ecart de conversion actif et passif.....	16
Engagements pris en matière de retraite.....	17
AUTRES INFORMATIONS.....	18
Situation fiscale différée.....	18
Transactions entre les parties liées.....	18
Engagements hors bilan.....	18
Effectif moyen.....	19
Rémunération allouée aux membres des organes de direction et de surveillance.....	19
Evènements postérieurs à la clôture.....	19
Identité de la société consolidante.....	19
Intégration fiscale.....	19

Compte de résultat

Exercice clos le 31 décembre

(en euros)	Exercice 2019	Exercice 2018
Chiffre d'affaires	10 865 734	10 056 935
Production stockée	-	-
Production immobilisée	-	-
Subventions d'exploitation	-	-
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	-	6 721
Autres produits	8 294	16 717
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	10 874 028	10 080 373
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	-	-
Variation de stock (marchandises)	-	-
Achats de matières premières et autres approvisionnements	-	-
Autres achats et charges externes	(32 979 773)	(14 187 978)
Impôts, taxes et versements assimilés	(269 170)	(274 084)
Salaires et traitements	(61 919)	(59 216)
Charges sociales	(31 534)	(27 147)
Dotations aux amortissements et provisions	(1 072 172)	(1 114 035)
Autres charges	(6 806)	(13 507)
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	(34 421 374)	(15 675 967)
RESULTAT D'EXPLOITATION	(23 547 346)	(5 595 594)
Bénéfice attribué / (perte supportée) ou perte / (bénéfice) transféré	-	-
Produits financiers de participations	561 926 348	2 235 548 660
Intérêts, produits et charges assimilés	(48 079 229)	(40 768 299)
Autres produits et charges financiers	(55 561 784)	10 913 945
RESULTAT FINANCIER	458 285 336	2 205 694 306
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	434 737 989	2 200 098 712
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(99 485 676)	5 748 485
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	-	-
Impôts sur les bénéfices	1 797 293	(16 371 406)
BENEFICE OU PERTE DE L'EXERCICE	337 049 606	2 189 475 791

Bilan

Exercice clos le 31 décembre

ACTIF (en euros)	Au 31 décembre 2019			Au 31 décembre 2018
	Montant brut	Amortissements et dépréciations	Montant net	Montant net
Immobilisations incorporelles	4 606 615	(490 021)	4 116 594	4 116 594
Immobilisations corporelles	89 361 487	(19 622 361)	69 739 126	49 175 095
Immobilisations financières	7 822 159 855	(353 882 142)	7 468 277 713	7 311 386 769
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES	7 916 127 957	(373 994 524)	7 542 133 433	7 364 678 457
Stocks et encours	-	-	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes	-	-	-	-
Clients et comptes rattachés	12 043 644	-	12 043 644	8 710 575
Autres créances	814 174 192	-	814 174 192	695 302 528
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
Disponibilités	26 801 429	-	26 801 429	57 867 688
Charges constatées d'avance	-	-	-	96 501
TOTAL ACTIF CIRCULANT	853 019 264	-	853 019 264	761 977 291
Frais d'émission d'emprunt à étaler	-	-	-	-
Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
Ecart de conversion actif	1 710 194	-	1 710 194	279
TOTAL DE L'ACTIF	8 770 857 415	(373 994 524)	8 396 862 891	8 126 656 028
PASSIF (en euros)			Au 31 décembre 2019	Au 31 décembre 2018
Capital			862 017 387	862 017 387
Primes d'émission, de fusion ou d'apport			-	-
Réserve légale			86 201 739	86 201 739
Autres réserves			3 169 758 597	1 030 660 446
Report à nouveau			(9 463)	-
RESULTAT DE L'EXERCICE			337 049 606	2 189 475 791
Subventions d'investissement			-	-
Provisions réglementées			-	-
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES			4 455 017 866	4 168 355 362
Avances conditionnées et autres fonds propres			-	-
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES			-	-
Provisions pour risques			1 710 193	279
Provisions pour charges			108 940	-
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			1 819 134	279
Emprunts obligataires convertibles			-	-
Autres emprunts obligataires			-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			1 766 025 016	1 881 158 697
Emprunts et dettes financières divers			1 854 450 030	1 834 210 892
TOTAL DES DETTES FINANCIERES			3 620 475 046	3 715 369 588
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			4 677 926	5 314 030
Dettes fiscales et sociales			675 155	16 300 792
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			-	-
Autres dettes			94 196 279	976 584
TOTAL DES DETTES D'EXPLOITATION			99 549 360	22 591 405
Produits constatés d'avance			220 000 000	220 000 000
TOTAL DES DETTES			3 940 024 406	3 957 960 994
Ecart de conversion passif			1 485	339 392
TOTAL DU PASSIF			8 396 862 891	8 126 656 028

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

Présentation

Artémis est une société d'investissement dont les filiales et participation sont engagées dans des activités diversifiées. La plus importante est Kering – anciennement PPR – dont les activités sont centrées sur le client particulier, avec des positions de premier plan sur les marchés exclusifs du Luxe et du Sport & Life Style. Les autres activités regroupent principalement Château Latour, Le Point et Le Stade Rennais FC en France, ainsi que Christie's à l'étranger.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les états financiers d'Artémis sont établis en euros.

Faits marquants de l'exercice

En avril 2019, à la suite de l'incendie de la Cathédrale Notre Dame de Paris, Artémis a fait une promesse de don à la Fondation Notre Dame de 100 millions d'euros. Cet engagement a été intégralement inscrit au compte de résultat en 2019. Au 31 décembre 2019, 10 millions d'euros ont été effectivement versés sur l'exercice à la Fondation Notre Dame.

En juillet 2019, Artémis a levé l'option d'achat de l'avion qu'il utilisait jusqu'à cette date en crédit-bail, le Bombardier Global 6000. Cet appareil est inscrit en immobilisation corporelle dans les comptes de la société pour le prix de la levée d'option d'achat, soit 2 millions d'euros.

En novembre 2019, Artémis a procédé à une Transmission Universelle du Patrimoine de sa filiale Finintel, holding de la société Agefi, cédée en septembre 2019. Cela se traduit dans les comptes de la société par l'enregistrement d'un mali de fusion de 6,1 millions d'euros en charges financières.

Principes, règles et méthodes comptables

1. Principes généraux

Les comptes annuels de la société ARTEMIS sont établis conformément aux principes comptables généralement applicables en France et en particulier ceux figurant dans le Plan Comptable Général (ANC N° 2016-07 du 4 novembre 2016 modifiant le règlement ANC N°2014-03 relatif au plan comptable général) et le Code de commerce.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2. Actifs immobilisés

A. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles incluent des actifs incorporels acquis séparément tels que des logiciels, des licences et des droits au bail. Ils sont évalués à leur prix d'acquisition.

Les coûts des mises à jour importantes et améliorations sont ajoutés au coût initial de l'actif s'ils répondent de manière séparée aux critères de capitalisation.

Les actifs incorporels suivants sont amortis linéairement selon leur durée d'utilité estimée :

- Logiciel type ERP : 3 ans
- Autres logiciels et licences informatiques : 1 an

B. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles inscrites au bilan correspondent aux actifs dont l'entité exerce le contrôle, pour lesquels elle bénéficiera de l'ensemble des avantages économiques futurs, et dont le coût peut être estimé de façon fiable.

A leur date d'entrée, les terrains, immeubles et équipements sont comptabilisés à leur coût de revient historique. Le coût de revient exclut tous frais financiers intercalaires.

Les éléments corporels sont évalués :

- à leur coût d'acquisition, qui correspond au prix d'achat majoré des frais accessoires (biens acquis à titre onéreux),
- à leur coût de production (biens produits),
- à leur valeur vénale (biens acquis à titre gratuit).

L'amortissement économique des immobilisations corporelles est calculé selon la méthode linéaire appliquée à la durée d'utilité estimée

- Construction : 50 ans
- Agencement des constructions : 10 à 25 ans
- Installations générales diverses : 10 ans
- Matériel de bureau : 10 ans
- Matériel informatique : 2 à 4 ans

C. Dépréciation des actifs incorporels et corporels

La Société détermine, à la clôture de chaque exercice, s'il existe des indices de pertes de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles. S'il existe un quelconque indice, un test de perte de valeur est effectué afin d'évaluer si la valeur comptable de l'actif est supérieure à sa valeur actuelle, définie comme la valeur la plus élevée entre la juste valeur de vente diminuée des coûts de la vente (juste valeur nette) et la valeur d'utilité.

L'évaluation de la valeur d'utilité d'un actif s'effectue par actualisation des flux de trésorerie futurs générés par cet actif. Les modalités d'évaluation des flux de trésorerie sont similaires à celles utilisées lors de la décision d'investissement. Lorsque la valeur actuelle d'un actif est inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation est enregistrée au compte de résultat. Lorsque la valeur actuelle redevient supérieure à sa valeur comptable, la dépréciation antérieurement constatée est reprise au compte de résultat.

D. Titres de participation

Les titres de participation sont enregistrés pour leur valeur d'origine à la date d'entrée.

- *Titres de participation et créances rattachées*

Les titres de participation correspondent à des titres de sociétés dont la possession durable est utile au groupe Financière Pinault pour en assurer le contrôle, y exercer une influence ou construire des liens privilégiés.

La valeur d'inventaire des titres correspond à leur valeur d'utilité pour le groupe ; celle-ci est déterminée en tenant compte notamment de la quote-part de situation nette réévaluée, des perspectives de rentabilité et, pour les sociétés cotées, de l'évolution des cours de Bourse lorsque ceux-ci sont significatifs.

La valeur de ces actifs est appréciée à chaque exercice sur la base de perspectives économiques longs termes et sur la base de la meilleure appréciation de la Direction dans un contexte de visibilité réduite en ce qui concerne les flux de trésorerie en tenant compte du contexte économique et sur la base de paramètres financiers de marché disponibles à la date de clôture.

Lorsque la valeur d'inventaire, déterminée selon les critères habituellement retenus en matière d'évaluation des titres de participation (valeur d'utilité, valeur d'actif net) est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée à hauteur du montant de la différence.

Les dividendes sont pris en résultat à la date de la décision sociale de distribution.

- *Autres immobilisations financières*

Les autres immobilisations financières regroupent notamment :

- Les autres titres immobilisés, correspondant à des titres de sociétés qu'ARTEMIS a l'intention ou l'obligation de conserver durablement mais dont la détention n'est pas jugée nécessaire à son activité,
- Les prêts aux sociétés ci-dessus (hors intérêts courus),
- Les dividendes ou quotes-parts de bénéfice en provenance des sociétés ci-dessus, en attente de mise en paiement,
- Les prêts de consommation,
- Les dépôts et cautionnements versés.

Une dépréciation est constituée en tant que besoin pour tenir compte de la valeur d'utilité des titres pour la société ou de la capacité de remboursement des emprunteurs.

3. Clients et autres actifs d'exploitation

Les créances clients et autres actifs d'exploitation courants sont évalués à leur valeur nominale. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Une dotation pour dépréciation des créances douteuses est pratiquée lorsqu'il devient probable que la créance ne sera pas encaissée et qu'il est possible d'estimer raisonnablement le montant de la perte.

4. Opérations en devises

Les transactions libellées en devises étrangères sont converties au taux de change en vigueur à la date de réalisation des opérations à l'exception des opérations couvertes à terme constatées au taux de couverture.

À la clôture de l'exercice, les différences résultant de la conversion des créances et des dettes, non couvertes à terme et libellées en devises étrangères, au cours de clôture, sont inscrites à des comptes transitoires à l'actif et au passif du bilan (« Écarts de conversion »).

Lorsque la date prévue de règlement des opérations couvertes est prorogée, les variations de valeur des instruments de couverture (différence entre le cours à terme initial et le cours à terme d'ajustement) sont enregistrées dans des comptes transitoires au bilan (« différences compensées par des couvertures de change ») jusqu'au dénouement complet de ces couvertures.

Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risques.

Les comptes courants en devises des sociétés du groupe Financière Pinault sont assimilés à des comptes financiers (disponibilités ou concours courants) : l'écart de réévaluation généré par leur conversion au cours de clôture contribue à la formation du résultat de change de l'exercice.

5. Provisions

Des provisions sont comptabilisées lorsque :

- la Société a une obligation actuelle résultant d'un événement passé
- il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation;
- le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

6. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières sont acquises par la société dans une optique de placement pour être recédées à brève échéance avec l'espoir d'un gain.

Les valeurs mobilières sont dépréciées par voie de provision afin de tenir compte :

- pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice,
- pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

- *Sicav et Fonds Communs de Placement*

Les parts sont enregistrées à leur coût d'acquisition (hors droit d'entrée). Elles sont estimées à la clôture de l'exercice à leur valeur liquidative. La plus-value latente n'est pas constatée. La moins-value latente fait l'objet d'une provision pour dépréciation.

- *Obligations*

Les obligations sont comptabilisées à leur date d'acquisition pour le montant nominal corrigé de la prime ou de la décote. Le montant des intérêts courus et non échus à la date d'acquisition et à la clôture de l'exercice est enregistré dans un compte de « créances rattachées ».

A la fin de l'exercice, le coût d'acquisition est comparé à la valeur boursière en capital du dernier mois sans tenir compte des intérêts courus non échus.

Lorsque la valeur de marché cumulée du portefeuille est inférieure au coût d'acquisition cumulé, une dépréciation est constituée.

- *Actions*

Les actions sont enregistrées à leur coût d'acquisition hors frais.

Une dépréciation est constituée si la valeur de marché est inférieure à la valeur d'acquisition. Pour les titres cotés, la valeur de marché est appréciée sur la base du cours moyen du dernier mois de l'exercice.

Par exception, les titres empruntés et la dette représentative de l'obligation de restitution sont inscrits au prix que ces titres ont sur le marché à la clôture de l'exercice.

- *Titres de créances négociables*

Les titres de créances négociables sont souscrits sur le marché primaire ou acquis sur le marché secondaire. Ils sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, sous déduction des intérêts courus à cette date lorsqu'ils sont acquis sur le marché secondaire.

Les intérêts précomptés sont inscrits en produits financiers prorata temporis au titre de l'exercice.

- *Pensions*

Les pensions sont enregistrées pour leur valeur nominale. A la clôture de l'exercice, les intérêts courus non échus sont enregistrés prorata temporis en produits financiers.

7. Instruments financiers

ARTEMIS conserve le contrôle de l'exposition de son bilan et de son compte de résultat aux variations de change et de taux. Elle peut donc procéder à des opérations de marché visant à maîtriser sa sensibilité à ces variations en utilisant les instruments financiers adaptés à cette gestion, et notamment : le change comptant ou à terme, les swaps, les futures et les options.

Toutes les positions de change et de taux d'intérêt sont prises au moyen d'instruments cotés sur les marchés organisés ou de gré à gré qui présentent des risques de contrepartie minimaux.

Les résultats relatifs aux instruments financiers utilisés dans le cadre d'opérations de couverture sont déterminés et comptabilisés de manière symétrique à la prise en compte des produits et charges sur éléments couverts.

Lorsque les instruments financiers utilisés ne constituent pas des opérations de couverture ou la relation de couverture n'est pas efficace, les pertes résultant de leur évaluation en valeur de marché à la clôture de l'exercice sont provisionnées en compte de résultat. Tous les instruments dérivés sont qualifiés d'instruments de couverture. En application du principe de prudence, les gains latents ne sont pas constatés au compte de résultat.

8. Avantages postérieurs à l'emploi

Les calculs actuariels prennent principalement en compte des hypothèses d'augmentation de salaires, de taux de rotation du personnel, de date de départ à la retraite, d'évolution prévisible de la rémunération, d'espérance de vie, d'inflation, ainsi qu'un taux d'actualisation approprié.

La valorisation des avantages postérieurs à l'emploi est comptabilisée dans les comptes de la société depuis cette année.

A ce titre, pour les avantages nés avant le 1er janvier 2019, cela se traduit par un impact à l'ouverture de l'exercice imputé sur le report à nouveau pour un montant de 9 463 euros.

Les variations constatées sur les exercices en cours seront constatées par une dotation ou une reprise sur provision pour engagement de retraite. Au titre de l'exercice 2019 une provision a été dotée à hauteur de 6 977 euros.

Les principales hypothèses de calculs retenues sont :

Hypothèses économiques :

- Taux d'actualisation : 0,75%
- Taux d'inflation long terme : 1,75%
- Taux d'évolution des rémunérations : 6,0%
- Taux de charges sociales : dirigeants 49% - autres 46%

Hypothèses démographiques :

- Table de mortalité : INSEE TH- TF 2014-2016
- Age de la retraite : 65 ans
- Type de retraite : selon la volonté du salarié
- Convention collective : Grands magasins et magasins populaires

Changements de méthode

Au cours de l'exercice, la société a décidé d'enregistrer dans ces comptes les engagements de retraite. Les impacts (se référer au point 9 des Principes, règles et méthodes comptables) ne sont pas significatifs.

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Produits d'exploitation

Le poste s'analyse comme suit :

<i>(en euros)</i>	2019	2018
Ventes de marchandises	-	-
Production vendue de biens et service (a)	10 865 733	10 056 935
Montant net du chiffre d'affaires	10 865 733	10 056 935
Autres produits et transferts de charges	8 294	23 438
Total des produits d'exploitation	10 874 028	10 080 373

(a) Principalement les prestations de conseil et d'assistance facturées aux entreprises liées.

Résultat financier

Les produits financiers de participations s'analysent comme suit :

<i>(en euros)</i>	2019	2018
Dividendes	559 484 184	2 234 348 912
Revenus des créances immobilisées	2 442 165	1 199 742
PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATIONS	561 926 348	2 235 548 660

Les intérêts, produits et charges assimilés s'analysent comme suit :

<i>(en euros)</i>	2019	2018
Produits d'intérêts et assimilés (a)	35 407 274	41 701 635
Charges d'intérêts et assimilés (a)	(83 486 503)	(82 469 934)
INTERETS, PRODUITS ET CHARGES ASSIMILES	(48 079 229)	(40 768 299)

(a) Principalement liés aux intérêts de comptes courants et à la charge d'intérêts sur les dettes bancaires

Les autres produits et charges financiers s'analysent comme suit :

<i>(en euros)</i>	2019	2018
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions nettes des reprises	(60 568 394)	(5 789 469)
Différences de change (nettes)	10 793 809	16 592 458
Produits des autres créances de l'actif immobilisé	264 495	110 957
Autres charges financières (a)	(6 051 695)	-
AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	(55 561 784)	10 913 945

(a) Ce montant correspond au mali de fusion lié à la Transmission Universelle de Patrimoine de la Société FININTEL.

La note sur les dépréciations figure dans la partie "NOTES SUR LE BILAN –Dépréciations"

Charges et produits exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels se décomposent comme suit :

(en euros)	2019		2018	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Sur opérations de gestion (a)	(100 001 193)	5 550	(174)	-
Sur opérations en capital (b)	(369 018)	971 485	(3 942 778)	9 691 436
Sur amortissements, provisions et transferts de charges	(92 500)	-	-	-
TOTAL	(100 462 711)	977 035	(3 942 952)	9 691 436
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(99 485 676)		5 748 485	

(a) En 2019, les charges exceptionnelles sur opérations de gestion sont constituées pour 100 millions d'euros de la promesse de don à la Fondation Notre Dame de Paris.

(b) En 2019, les charges exceptionnelles correspondent à des coûts liés à la cession de l'Agefi. Les produits exceptionnels sont des retours de capital des titres Championnes
En 2018, correspond principalement à la cession de la participation dans Stitch Fix et dans Marigny SAS.

Transfert de charges

(en euros)	2019	2018
Transferts de charges d'exploitation	-	6 721
Transferts de charges financières	-	-
Transferts de charges exceptionnelles	-	-
TOTAL TRANSFERT DE CHARGES	-	6 721

En 2018, les transferts de charges d'exploitation correspondent à un remboursement d'assurance.

Impôts sur les bénéfices

Un produit net d'impôt à hauteur de 1 797 293 euros a été constaté sur l'exercice.

Dans le cadre de la convention d'intégration fiscale, ce produit d'impôts a été comptabilisé vis-à-vis de Financière Pinault.

NOTES SUR LE BILAN

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les variations des valeurs brutes et des amortissements s'analysent comme suit :

<i>(en euros)</i>	Valeurs brutes au 1er janvier 2019	Augmentations	Diminutions	Valeurs brutes au 31 décembre 2019
Cessions, brevets, licences	4 606 615	-	-	4 606 615
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 606 615	-	-	4 606 615
Autres immobilisations corporelles	37 909 988	2 103 994	-	40 013 982
Immobilisations corporelles en cours	2 550	-	(2 550)	-
Acomptes sur immobilisations corporelles	29 819 723	19 527 783	-	49 347 505
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	67 732 261	21 631 777	(2 550)	89 361 487
TOTAL	72 338 876	21 631 777	(2 550)	93 968 102

L'augmentation du poste des immobilisations corporelles provient essentiellement de travaux d'agencement, d'aménagement et d'installations.

L'augmentation du poste acomptes sur immobilisations corporelles provient du versement d'acomptes pour l'achat du Bombardier 7500.

Amortissements

Les variations des amortissements s'analysent comme suit :

<i>(en euros)</i>	Valeurs brutes au 1er janvier 2019	Augmentations	Diminutions	Valeurs brutes au 31 décembre 2019
Cessions, brevets, licences	490 021	-	-	490 021
AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	490 021	-	-	490 021
Bâtiments	4 613 755	233 247	-	4 847 002
Constructions et Installations générales	13 744 016	831 539	-	14 575 555
Mobilier et matériel de bureau & informatique	199 395	409	-	199 803
AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS CORPORELLES	18 557 166	1 065 195	-	19 622 631
TOTAL	19 047 187	1 065 195	-	20 112 382

Immobilisations financières

Les variations des valeurs brutes s'analysent comme suit :

<i>(en euros)</i>	Valeurs brutes au 1er janvier 2019	Augmentations	Diminutions	Valeurs brutes au 31 décembre 2019
Participations	6 678 724 311	56 814 647	(37 601 803)	6 697 937 155
Créances rattachées à des participations	335 620 200	345 556 036	(182 272 657)	498 903 578
Prêts et autres immobilisations financières	622 604 571	2 806 900	(92 349)	625 319 122
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	7 636 949 082	405 177 583	(219 966 810)	7 822 159 855

L'augmentation des participations correspond à :

- La souscription à l'augmentation de capital en décembre 2019 de Sebdo-Le Point pour 13,5 millions d'euros ;
- L'achat de titres Kering pour 43,3 millions d'euros.

La diminution des participations provient de :

- L'annulation des titres Finintel à la suite de la Transmission Universelle de Patrimoine décidée en novembre 2019.

L'augmentation des créances rattachées à des participations est due principalement aux augmentations :

- de 181,1 millions d'euros de la créance long terme envers la société Kering,
- de 141,1 millions d'euros de la créance long terme envers Artémis Investissements,
- de 20,3 millions d'euros de la créance long terme envers E.P.S..

La réduction des créances rattachées à des participations est provient principalement de la diminution :

- de 180,1 millions d'euros envers Kering.

L'augmentation des prêts et autres immobilisations financières provient de l'acquisition d'obligations Muzik pour 2,7 millions d'euros.

Provisions

Les provisions s'analysent comme suit :

(en euros)	2018	Augmentations / Dotations	Diminutions / Reprises	2019
Provisions pour pertes de change (a)	279	1 710 194	(279)	1 710 194
Autres provisions pour risques et charges (b)	-	108 940	-	108 940
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	279	1 819 134	(279)	1 819 134
<i>Dont dotations et reprises d'exploitation</i>		6 977	-	
<i>Dont dotations et reprises financières</i>		1 710 194	(279)	
<i>Dont dotations et reprises exceptionnelles</i>		92 500	-	

a) Les pertes de change portent principalement sur des créances libellées en devises

b) Les Autres provisions pour risques et charges sont constituées :

- par la comptabilisation pour la première fois cette année des engagements de retraite. Cette provision est de 16 440 euros (dont 9 463 euros d'impact lié aux exercices antérieures à 2019 comptabilisés en report à nouveau débiteur),
- par la comptabilisation d'une provision pour litige à hauteur de 92 500 euros.

Dépréciations

Les dépréciations s'analysent comme suit :

(en euros)	2018	Augmentations / Dotations	Diminutions / Reprises	2019
Provisions sur titres de participations	109 160 446	31 726 936	(30 538 651)	110 348 731
Provisions sur titres de participations et autres	216 401 867	27 131 553	(9)	243 533 410
DEPRECIATIONS	325 562 313	58 858 488	(30 538 660)	353 882 142
<i>Dont dotations et reprises d'exploitation</i>				
<i>Dont dotations et reprises financières (a)</i>		58 858 488	(9)	
<i>Dont dotations et reprises exceptionnelles</i>				

(a) Parmi les reprises de provisions sur titres de participations, 30,5 millions d'euros portent sur l'annulation de la provision sur titres Finintel lors de la Transmission Universelle de Patrimoine qui n'a pas été constatée par un compte de reprises de provision sur titres

Les tests de dépréciations ont été effectués selon les modalités décrites à la note 2.D des principes comptables. Les méthodes de valorisation des modèles utilisées, dépendent du secteur d'activité dans lequel les différentes participations opèrent.

Dans le cas d'espèce, nous avons deux types de participations qui ont fait l'objet de provision :

- Les sociétés holdings : Evaluées selon la méthode de la Valeur Nette Comptable
- Les sociétés d'assurances : Evaluées selon la méthode de l'Actif Net Réévalué

Les dotations de provision sur titres de participations et autres sont principalement constituées :

- 20,9 millions d'euros sur les titres Muzik series B1 & B2 ;
- 20,8 millions d'euros sur les titres Farfetch ;
- 9,7 millions d'euros sur les titres Sebdo-Le Point ;

ARTEMIS

- 3,5 millions d'euros sur les titres Ortygia ;
- 2,8 millions d'euros sur les obligations Muzik.

Les reprises de provision sur titres de participations et autres sont principalement constituées :

- (30,5) d'annulation de la provision sur titres Finintel suite à la Transmission Universelle de Patrimoine ;

Variation des Capitaux propres

Au 31 décembre 2019, le capital de la société ARTEMIS s'élève à 862 017 387 euros, divisé en 55 975 155 actions de 15,40 euros de valeur nominale chacune, entièrement libérées.

Au cours de l'exercice, les capitaux propres ont évolué comme suit :

(en euros)	Au 31 décembre 2018 (avant affectation du résultat)	Affectation du résultat 2018	Distribution de dividendes	Autres variations	Au 31 décembre 2019 (avant affectation du résultat)
Capital social	862 017 387	-	-		862 017 387
Réserve légale	86 201 739	-	-		86 201 739
Réserve ordinaire	1 030 660 446	2 189 475 791	(50 377 640)		3 169 758 597
Report à nouveau	-	-	-	(9 463)	(9 463)
Résultat de l'exercice	2 189 475 791	(2 189 475 791)	-	337 049 606	337 049 606
CAPITAUX PROPRES	4 168 355 362	-	(50 377 640)	337 040 143	4 455 017 866

Au 31 décembre 2019, il n'existe pas d'instrument potentiellement dilutif du capital émis par la société.

À la suite d'un changement de méthode comptable, les engagements de retraite au titre des années précédentes ont été comptabilisés en Report A Nouveau.

Échéances des créances et des dettes

Les postes s'analysent comme suit :

<i>(en euros)</i>	Au 31 décembre 2019		
	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations	498 903 578	181 853 489	317 050 090
Prêts	2 458	-	2 458
Autres immobilisations financières	5 025 134	93 878	4 931 256
TOTAL créances liées à l'actif immobilisé	503 931 171	181 947 366	321 983 804
Créances clients, douteux ou litigieux	12 043 644	12 043 644	-
Autres créances	-	-	-
Personnel, comptes rattachés et organismes sociaux	-	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-
Etat et autres collectivités	742 865	742 865	-
Taxe sur la valeur ajoutée	742 865	742 865	-
Autres impôts et divers	-	-	-
Groupes et associés	810 929 405	810 929 405	-
Débiteurs divers	2 501 922	2 501 922	-
TOTAL créances liées à l'actif circulant	826 217 836	826 217 836	-
Charges constatées d'avance	-	-	-
TOTAL DES CREANCES	1 330 149 006	1 008 165 202	321 983 804

<i>(en euros)</i>	Au 31 décembre 2019		
	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
A 1 an maximum à l'origine	-	-	-
A plus d'1 an à l'origine	1 766 025 016	(10 679 630)	1 776 704 647
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	4 677 926	4 677 926	-
Personnel et comptes rattachés et organismes sociaux	37 993	37 993	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-
Etat et autres collectivités publiques	630 833	630 833	-
Taxe sur la valeur ajoutée	630 833	630 833	-
Autres impôts	6 329	6 329	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-
Groupe et associés	1 854 450 030	210 814 480	1 643 635 550
Autres dettes	94 196 279	94 196 279	-
Produits constatés d'avance	220 000 000	-	220 000 000
TOTAL DES DETTES	3 940 024 406	299 684 210	3 640 340 197

Charges à payer

(en euros)	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Autres charges financières	94 193 989	976 584
Intérêts courus	18 777 284	19 331 017
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 714 450	1 308 238
Dettes fiscales et sociales	28 719	27 668
TOTAL	116 714 442	21 643 507

Produits à recevoir

(en euros)	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Intérêts courus	17 204 206	12 238 326
Clients factures à établir	7 149 510	3 361 597
TOTAL	24 353 716	15 599 924

Produits constatés d'avance

(en euros)	31 décembre 2019			31 décembre 2018		
	Exploitation	Financier	Exceptionnel	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Vente à terme d'actions		220 000 000			220 000 000	
TOTAL		220 000 000			220 000 000	

Ecarts de conversion actif et passif

(en euros)	Ecarts de conversion actif		Provisions pour pertes de change	
	31 décembre 2019	31 décembre 2018	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Sur créances immobilisées à l'actif		197		197
Sur actifs circulants	57	82	57	82
Sur dettes financières	1 710 137	-	1 710 137	-
TOTAL	1 710 194	279	1 710 194	279

(en euros)	Ecarts de conversion passif	
	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Sur actifs circulants	-	-
Sur dettes financières	-	336 233
Sur dettes d'exploitation	1 485	3 159
TOTAL	1 485	339 392

Engagements pris en matière de retraite

	31 décembre 2019	31 décembre 2018
I.D.R.	16 440	9 463

A compter du 31 décembre 2019 la société a décidé d'enregistrer dans ses passifs l'engagement de retraite. Au 31 décembre 2018 l'engagement de retraite ne faisait pas l'objet d'une provision dans les états financiers de la société mais d'une mention dans les annexes aux états financiers.

L'engagement de retraite est calculé selon la méthode des unités de crédits projetés pour l'attribution des prestations aux périodes de service, en tenant compte des augmentations futures de la rémunération.

AUTRES INFORMATIONS

Situation fiscale différée

La situation fiscale différée résulte des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits et de charges. Selon la nature des décalages, l'effet de ces impôts différés qui, en application des dispositions du Plan Comptable ne sont pas comptabilisés, sera d'alléger ou d'accroître la charge future d'impôt.

Les montants à la clôture de l'exercice sont estimés à :

(en euros)	31 décembre 2019		31 décembre 2018	
	Base	Impôt (taux 28%)	Base	Impôt (taux 28%)
Base d'allègement de la charge future d'impôt				
• Déficits reportable	1 075 696 876	301 195 125	1 018 914 771	285 296 136
• Provision perte de change	1 710 194	478 854	279	78
• Charges à payer – Primes et salaires	10 360	2 901	10 500	2 940
• Etalement de charges – Droits d'enregistrement	-	-	11 976	3 353
• Provision sur titre de participation LT	35 249 005	9 869 721	317 591 811	88 925 707
• Ecart de conversion Passif	1 485	416	339 392	95 030
• Abandon de créances	-	-	5 097 848	1 427 397
TOTAL	1 112 667 920	311 547 018	1 341 966 577	375 750 642
Bases d'accroissement de la dette future d'impôt				
• Ecart de conversion actif	1 710 194	478 854	279	78
TOTAL	1 710 194	478 854	279	78
SITUATION NETTE	1 110 957 726	311 068 163	1 341 966 298	375 750 642

Transactions entre les parties liées

Les opérations réalisées avec les parties liées ont été conclues par la Société :

- avec ses filiales détenues en totalité ou contrôlées par elle (directement ou indirectement) ;
- avec des sociétés la détenant ou la contrôlant directement ou indirectement ;
- avec des sociétés détenues ou contrôlées (directement ou indirectement) par la même entité qu'elle.

Aucune transaction entre la société et ses parties liées n'est à mentionner dans la mesure où ces transactions sont conclues à des conditions normales de marché.

Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan se décomposent comme suit :

	Total	31 décembre 2019			31 décembre 2018
		< 1 an	de 1 à 5 ans	>5 ans	Total
Engagements donnés					
Avals, cautions, garanties donnés	3 368 758 133	730 000 000	2 378 175 060	260 583 073	3 483 056 993
Swap emprunteur taux fixe	1 750 000 000	1 750 000 000	-	-	1 970 000 000
Autres engagements donnés	6 899 000	6 899 000	-	-	47 345 889
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	5 125 657 133	2 486 899 000	2 378 175 060	260 583 073	5 500 402 882
Engagements reçus					
Avals, cautions, garanties reçus	1 124 295 353	-	1 124 295 353	-	913 598 253
Autres engagements reçus	24 745 847	-	-	24 745 847	33 592 247
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS	1 149 041 200	-	1 124 295 353	24 745 847	947 190 500
Engagements réciproques	-	-	-	-	-
TOTAL ENGAGEMENTS RECIPROQUES	-	-	-	-	-

Effectif moyen

L'effectif moyen annuel de l'exercice est de 1 personne :

	Effectif moyen salarié		Effectif moyen mis à la disposition de l'entreprise		Effectif moyen global	
	2019	2018	2019	2018	2019	2018
Ingénieurs et cadres	-	-	-	-	-	-
Agents de maîtrise	-	-	-	-	-	-
Employés et techniciens	-	-	-	-	-	-
Ouvriers	-	-	-	-	-	-
Autres	1	1	-	-	1	1
TOTAL	1	1	-	-	1	1

Rémunération allouée aux membres des organes de direction et de surveillance

Les membres du conseil d'administration ne perçoivent aucune rémunération au titre des jetons de présence.

Evènements postérieurs à la clôture

L'émergence et l'expansion de l'épidémie de Covid-19 est susceptible d'impacter négativement les activités de la Société pour une durée qu'il est encore difficile d'apprécier. Les impacts de cette crise sanitaire sont à ce stade difficilement quantifiables mais la Société considère que cet évènement va entraîner une baisse de sa rentabilité sur tout le premier semestre. La Société estime cependant que cette crise ne remet pas en cause la valorisation de ses actifs dans ses états financiers clos le 31 décembre 2019.

Identité de la société consolidante

La société Financière Pinault est la société consolidante.

Siège social : 12 Rue François 1er - 75008 Paris

SIRET : 342 731 973 00042

Intégration fiscale

Financière Pinault forme avec ses filiales françaises détenues directement ou indirectement à plus de 95% un groupe d'intégration fiscale tel que défini par l'article 223 A du Code Général des Impôts.

La société Financière Pinault est la société tête de groupe de cette intégration fiscale.

Au terme d'une convention d'intégration fiscale prenant effet au 1er janvier 1999, Financière Pinault prend en charge l'impôt dû par le groupe intégré et les obligations fiscales qui pèsent sur celui-ci.

La société Artémis est membre de l'intégration fiscale de Financière Pinault. Dans ce cadre, son bénéfice fiscal est transféré à Financière Pinault.

Par ailleurs, en application de la méthode de neutralité retenue par la convention de groupe, la société verse à Financière Pinault l'impôt sur les sociétés qu'elle aurait dû verser au Trésor Public en l'absence d'intégration fiscale.

Tableau des filiales et participations

Filiales et participations	Valeur comptable des titres détenus										Observations
	Capital	Autres capitaux propres hors résultat de l'exercice (1)	Quote-part de capital détenu en %	Nette		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avails donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Bénéfice ou perte du dernier exercice clos	Dividendes comptabilisés par la société au cours de l'exercice	
				Brute	Nette						
I. RENSEIGNEMENTS DETAILLES (2)											
A. Filiales (détenues à plus de 50 %)											
AROK INTERNATIONAL 12 rue François 1 ^{er} 75008 Paris RCS 418 745 196	632.079 EUR	255 752 EUR	100%	704 986	704 986	-	650 000	EUR	-	26 850 EUR	
ARTEMIS DOMAINES 12 rue François 1 ^{er} 75008 Paris RCS 455 202 770	20 524 EUR	100 068 EUR	100%	112 865	112 865	-	565 000	EUR	2 129 EUR	12 966 EUR	
E.P.S. 12 rue François 1 ^{er} 75008 Paris RCS 419 520 069	82 300 EUR	(3 178) EUR	100%	128 691	79 122	84 537	-	EUR	-	EUR	
ARTEMIS 34 12 rue François 1 ^{er} 75008 Paris RCS 844 074 807	20 EUR	(3) EUR	100%	20	11	-	-	EUR	-	EUR	(6)
ARTEMIS 35 12 rue François 1 ^{er} 75008 Paris RCS 844 070 989	20 EUR	(3) EUR	100%	20	11	-	-	EUR	-	EUR	(6)
TERISAM 12 rue François 1 ^{er} 75008 Paris RCS 528 785 082	12.277 EUR	(5 291) EUR	100%	12 714	6 100	-	380 000	EUR	-	EUR	(886)
SEMIRAT 12 rue François 1 ^{er} 75008 Paris RCS 798 979 811	4 761 EUR	(1 448) EUR	100%	4 761	3 066	-	200 000	EUR	-	EUR	(246)
TER OBLIGATIONS 12 rue François 1 ^{er} 75008 Paris RCS 799 017462	37 EUR	(2 300) EUR	99%	36	-	-	200 000	EUR	-	EUR	(754)

ARTEMIS

(en milliers d'euros d'unité monétaire)

Filiales et participations	Valeur comptable des titres détenus										Dividendes comptabilisés par la société au cours de l'exercice	Observations
	Capital	Autres capitaux propres hors résultat de l'exercice (1)	Quote-part de capital détenu en %	Brute	Nette	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Bénéfice ou perte du dernier exercice clos			
ARCHER OBLIGATIONS 12 rue François 1 ^{er} 75008 Paris RCS 799 037 999	37 EUR	(2 386) EUR	99%	37	-	-	375 000	EUR	-	(1 548) EUR		
SEBDO LE POINT 1 boulevard Victor 75015 Paris RCS 312 408 784	13 500 EUR	(1 367) EUR	100%	40 752	9 459	-	-	66 431 EUR	-	(11 514) EUR		
ARTEMIS 24 12 rue François 1 ^{er} 75008 Paris RCS 807 871 371	40 020 EUR	24 028 EUR	97%	45 562	45 562	-	350 000	EUR	-	13 085 EUR		
DIWEZH 12 rue François 1 ^{er} 75008 Paris RCS 390 427 490	200 EUR	- EUR	100%	200	200	-	-	EUR	-	(23) EUR		
B. Participations (détenues entre 10 et 50 %)												
KERING 40 rue de Sèvres 75007 Paris RCS 552 075 020	505 117 EUR	4 587 500 EUR	41%	3 780 792	3 780 792	-	-	249 910 EUR	-	917 700 EUR	542 629	
PUMA (3) 91074 Herzogenaurach – Allemagne	150 800 EUR	1 507 100 EUR	29%	1 845 333	1 845 333	-	-	5 502 200 EUR	-	262 400 EUR	15 055	
SCAR 32 avenue Hoche 75008 Paris RCS 428569 800	5 000 EUR	(2 063) EUR	49%	1 431	1 431	5 341	-	1 235 EUR	-	(170) EUR		
II. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX												
A. Filiales non reprises au paragraphe I.A.(2)												
a) Filiales françaises (ensemble)				15	15							
b) Filiales étrangères (ensemble)												
B. Participations non reprises au paragraphe I.B												
a) Dans des sociétés françaises (ensemble)				231	-							
b) Dans des sociétés étrangères (ensemble)				22 491	1 636							
TOTAL				6 697 937	6 587 588							

(1) Après déduction des éventuels acomptes sur dividendes versés.

(2) Les filiales et participations incluses en I.A, I.B et II. sont rattachées à la catégorie comptable des titres de participation.

(3) Sociétés mères de sous-groupe : autres capitaux propres (part du groupe), chiffre d'affaires et résultat (part du groupe) consolidés du sous-groupe.

ARTEMIS
S.A.S au capital de 862.017.387 euros
Siège social : 12 rue François 1er
75008 PARIS
R.C.S : PARIS 378.648.992

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE DU 7 MAI 2020

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires,

décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 2019 s'élevant à 337.049.606,09 euros de la manière suivante :

<u>Origine :</u>	
- Résultat de l'exercice 2019	337.049.606,09 euros
	<hr/>
Total	337.049.606,09 euros
<u>Affectation du résultat 2019</u>	
- Réserve légale	dotée
- Dividende versé	50.377.639,50 euros
- Report à nouveau	286.671.966,59 euros
	<hr/>
Total	337.049.606,09 euros

Et décide de distribuer un dividende d'un montant total de 50.377.639,50 euros, prélevé sur le bénéfice de l'exercice 2019.

Le montant du dividende par action s'élève à 0,90 euro par action.

Les dividendes sont soumis, lorsqu'ils sont versés à des actionnaires personnes physiques fiscalement domiciliés en France, (i) au prélèvement forfaitaire unique au taux de 12,8% prévu à l'article 200 A-1 du Code général des impôts en vigueur depuis le 1er janvier 2018 ou, sur option, au barème progressif de l'impôt sur le revenu après abattement global de 40% (articles 200 A-2 et 158-3-2° du Code général des impôts) et (ii) aux prélèvements sociaux.

Le dividende sera mis en paiement au plus tard le 30 septembre 2020.

Rappel des dividendes :

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, il est rappelé que les sommes distribuées à titre de dividende, au cours des trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Année de mise en distribution	Dividende net par action donnant droit à abatement de 40 %
2017	0,63 euro
Année de mise en distribution	Dividende net par action soumis au prélèvement forfaitaire unique ou, sur option au barème progressif de l'impôt sur le revenu après abatement de 40 %
2018	2,68 euros
Année de mise en distribution	Dividende net par action soumis au prélèvement forfaitaire unique ou, sur option au barème progressif de l'impôt sur le revenu après abatement de 40 %
2019	0,90 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés.

Pour copie conforme





KPMG S.A.
Siège social
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

ERNST & YOUNG et Autres

Tour First
TSA 14444
92037 Paris La Défense Cedex
S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre
France

Artémis S.A.S.

***Rapport des commissaires aux comptes sur les
comptes annuels***

Exercice clos le 31 décembre 2019
Artémis S.A.S.
12, rue François 1er - 75008 Paris
Ce rapport contient 26 pages
Référence : PB-20-2-02



KPMG S.A.
Siège social
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Tour First
TSA 14444
92037 Paris La Défense Cedex
S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre
France

Artémis S.A.S.

Siège social : 12, rue François 1er - 75008 Paris
Capital social : €862 017 387

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

A la collectivité des associés de la société Artémis S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la collectivité des associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Artémis S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 24 avril 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition et dépréciées sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note « 2.D. Titres de participation » de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à apprécier le caractère approprié des données et des hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations retenues et à apprécier la correcte application des méthodes comptables définies par votre société.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président arrêté le 24 avril 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à la collectivité des associés appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 24 avril 2020

Paris La Défense, le 24 avril 2020

KPMG S.A.

ERNST & YOUNG et Autres

Pascal Brouard
Associé

Pierre Bourgeois
Associé

ARTEMIS

**Société par actions simplifiée
12 rue François 1^{er} 75008 PARIS**

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Table des matières

Compte de résultat.....	3
Bilan.....	4
ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS.....	5
Présentation.....	5
Faits marquants de l'exercice.....	5
Principes, règles et méthodes comptables.....	5
1. Principes généraux.....	5
2. Actifs immobilisés.....	5
3. Clients et autres actifs d'exploitation.....	7
4. Opérations en devises.....	7
5. Provisions.....	7
6. Valeurs mobilières de placement.....	7
7. Instruments financiers.....	8
8. Avantages postérieurs à l'emploi.....	9
Changements de méthode.....	9
NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT.....	10
Produits d'exploitation.....	10
Résultat financier.....	10
Charges et produits exceptionnels.....	11
Transfert de charges.....	11
Impôts sur les bénéfices.....	11
NOTES SUR LE BILAN.....	12
Immobilisations incorporelles et corporelles.....	12
Amortissements.....	12
Immobilisations financières.....	12
Provisions.....	13
Dépréciations.....	13
Variation des Capitaux propres.....	14
Échéances des créances et des dettes.....	15
Charges à payer.....	16
Produits à recevoir.....	16
Produits constatés d'avance.....	16
Ecarts de conversion actif et passif.....	16
Engagements pris en matière de retraite.....	17
AUTRES INFORMATIONS.....	18
Situation fiscale différée.....	18
Transactions entre les parties liées.....	18
Engagements hors bilan.....	18
Effectif moyen.....	19
Rémunération allouée aux membres des organes de direction et de surveillance.....	19
Evènements postérieurs à la clôture.....	19
Identité de la société consolidante.....	19
Intégration fiscale.....	19

Compte de résultat

Exercice clos le 31 décembre

(en euros)	Exercice 2019	Exercice 2018
Chiffre d'affaires	10 865 734	10 056 935
Production stockée	-	-
Production immobilisée	-	-
Subventions d'exploitation	-	-
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	-	6 721
Autres produits	8 294	16 717
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	10 874 028	10 080 373
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	-	-
Variation de stock (marchandises)	-	-
Achats de matières premières et autres approvisionnements	-	-
Autres achats et charges externes	(32 979 773)	(14 187 978)
Impôts, taxes et versements assimilés	(269 170)	(274 084)
Salaires et traitements	(61 919)	(59 216)
Charges sociales	(31 534)	(27 147)
Dotations aux amortissements et provisions	(1 072 172)	(1 114 035)
Autres charges	(6 806)	(13 507)
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	(34 421 374)	(15 675 967)
RESULTAT D'EXPLOITATION	(23 547 346)	(5 595 594)
Bénéfice attribué / (perte supportée) ou perte / (bénéfice) transféré	-	-
Produits financiers de participations	561 926 348	2 235 548 660
Intérêts, produits et charges assimilés	(48 079 229)	(40 768 299)
Autres produits et charges financiers	(55 561 784)	10 913 945
RESULTAT FINANCIER	458 285 336	2 205 694 306
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	434 737 989	2 200 098 712
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(99 485 676)	5 748 485
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	-	-
Impôts sur les bénéfices	1 797 293	(16 371 406)
BENEFICE OU PERTE DE L'EXERCICE	337 049 606	2 189 475 791

Bilan

Exercice clos le 31 décembre

ACTIF (en euros)	Au 31 décembre 2019			Au 31 décembre 2018
	Montant brut	Amortissements et dépréciations	Montant net	Montant net
Immobilisations incorporelles	4 606 615	(490 021)	4 116 594	4 116 594
Immobilisations corporelles	89 361 487	(19 622 361)	69 739 126	49 175 095
Immobilisations financières	7 822 159 855	(353 882 142)	7 468 277 713	7 311 386 769
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES	7 916 127 957	(373 994 524)	7 542 133 433	7 364 678 457
Stocks et encours	-	-	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes	-	-	-	-
Clients et comptes rattachés	12 043 644	-	12 043 644	8 710 575
Autres créances	814 174 192	-	814 174 192	695 302 528
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
Disponibilités	26 801 429	-	26 801 429	57 867 688
Charges constatées d'avance	-	-	-	96 501
TOTAL ACTIF CIRCULANT	853 019 264	-	853 019 264	761 977 291
Frais d'émission d'emprunt à étaler	-	-	-	-
Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
Ecart de conversion actif	1 710 194	-	1 710 194	279
TOTAL DE L'ACTIF	8 770 857 415	(373 994 524)	8 396 862 891	8 126 656 028
PASSIF (en euros)			Au 31 décembre 2019	Au 31 décembre 2018
Capital			862 017 387	862 017 387
Primes d'émission, de fusion ou d'apport			-	-
Réserve légale			86 201 739	86 201 739
Autres réserves			3 169 758 597	1 030 660 446
Report à nouveau			(9 463)	-
RESULTAT DE L'EXERCICE			337 049 606	2 189 475 791
Subventions d'investissement			-	-
Provisions réglementées			-	-
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES			4 455 017 866	4 168 355 362
Avances conditionnées et autres fonds propres			-	-
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES			-	-
Provisions pour risques			1 710 193	279
Provisions pour charges			108 940	-
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			1 819 134	279
Emprunts obligataires convertibles			-	-
Autres emprunts obligataires			-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			1 766 025 016	1 881 158 697
Emprunts et dettes financières divers			1 854 450 030	1 834 210 892
TOTAL DES DETTES FINANCIERES			3 620 475 046	3 715 369 588
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			4 677 926	5 314 030
Dettes fiscales et sociales			675 155	16 300 792
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			-	-
Autres dettes			94 196 279	976 584
TOTAL DES DETTES D'EXPLOITATION			99 549 360	22 591 405
Produits constatés d'avance			220 000 000	220 000 000
TOTAL DES DETTES			3 940 024 406	3 957 960 994
Ecart de conversion passif			1 485	339 392
TOTAL DU PASSIF			8 396 862 891	8 126 656 028

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

Présentation

Artémis est une société d'investissement dont les filiales et participation sont engagées dans des activités diversifiées. La plus importante est Kering – anciennement PPR – dont les activités sont centrées sur le client particulier, avec des positions de premier plan sur les marchés exclusifs du Luxe et du Sport & Life Style. Les autres activités regroupent principalement Château Latour, Le Point et Le Stade Rennais FC en France, ainsi que Christie's à l'étranger.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les états financiers d'Artémis sont établis en euros.

Faits marquants de l'exercice

En avril 2019, à la suite de l'incendie de la Cathédrale Notre Dame de Paris, Artémis a fait une promesse de don à la Fondation Notre Dame de 100 millions d'euros. Cet engagement a été intégralement inscrit au compte de résultat en 2019. Au 31 décembre 2019, 10 millions d'euros ont été effectivement versés sur l'exercice à la Fondation Notre Dame.

En juillet 2019, Artémis a levé l'option d'achat de l'avion qu'il utilisait jusqu'à cette date en crédit-bail, le Bombardier Global 6000. Cet appareil est inscrit en immobilisation corporelle dans les comptes de la société pour le prix de la levée d'option d'achat, soit 2 millions d'euros.

En novembre 2019, Artémis a procédé à une Transmission Universelle du Patrimoine de sa filiale Finintel, holding de de la société Agefi, cédée en septembre 2019. Cela se traduit dans les comptes de la société par l'enregistrement d'un mali de fusion de 6,1 millions d'euros en charges financières.

Principes, règles et méthodes comptables

1. Principes généraux

Les comptes annuels de la société ARTEMIS sont établis conformément aux principes comptables généralement applicables en France et en particulier ceux figurant dans le Plan Comptable Général (ANC N° 2016-07 du 4 novembre 2016 modifiant le règlement ANC N°2014-03 relatif au plan comptable général) et le Code de commerce.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2. Actifs immobilisés

A. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles incluent des actifs incorporels acquis séparément tels que des logiciels, des licences et des droits au bail. Ils sont évalués à leur prix d'acquisition.

Les coûts des mises à jour importantes et améliorations sont ajoutés au coût initial de l'actif s'ils répondent de manière séparée aux critères de capitalisation.

Les actifs incorporels suivants sont amortis linéairement selon leur durée d'utilité estimée :

- Logiciel type ERP : 3 ans
- Autres logiciels et licences informatiques : 1 an

B. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles inscrites au bilan correspondent aux actifs dont l'entité exerce le contrôle, pour lesquels elle bénéficiera de l'ensemble des avantages économiques futurs, et dont le coût peut être estimé de façon fiable.

A leur date d'entrée, les terrains, immeubles et équipements sont comptabilisés à leur coût de revient historique. Le coût de revient exclut tous frais financiers intercalaires.

Les éléments corporels sont évalués :

- à leur coût d'acquisition, qui correspond au prix d'achat majoré des frais accessoires (biens acquis à titre onéreux),
- à leur coût de production (biens produits),
- à leur valeur vénale (biens acquis à titre gratuit).

L'amortissement économique des immobilisations corporelles est calculé selon la méthode linéaire appliquée à la durée d'utilité estimée

- Construction : 50 ans
- Agencement des constructions : 10 à 25 ans
- Installations générales diverses : 10 ans
- Matériel de bureau : 10 ans
- Matériel informatique : 2 à 4 ans

C. Dépréciation des actifs incorporels et corporels

La Société détermine, à la clôture de chaque exercice, s'il existe des indices de pertes de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles. S'il existe un quelconque indice, un test de perte de valeur est effectué afin d'évaluer si la valeur comptable de l'actif est supérieure à sa valeur actuelle, définie comme la valeur la plus élevée entre la juste valeur de vente diminuée des coûts de la vente (juste valeur nette) et la valeur d'utilité.

L'évaluation de la valeur d'utilité d'un actif s'effectue par actualisation des flux de trésorerie futurs générés par cet actif. Les modalités d'évaluation des flux de trésorerie sont similaires à celles utilisées lors de la décision d'investissement. Lorsque la valeur actuelle d'un actif est inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation est enregistrée au compte de résultat. Lorsque la valeur actuelle redevient supérieure à sa valeur comptable, la dépréciation antérieurement constatée est reprise au compte de résultat.

D. Titres de participation

Les titres de participation sont enregistrés pour leur valeur d'origine à la date d'entrée.

- *Titres de participation et créances rattachées*

Les titres de participation correspondent à des titres de sociétés dont la possession durable est utile au groupe Financière Pinault pour en assurer le contrôle, y exercer une influence ou construire des liens privilégiés.

La valeur d'inventaire des titres correspond à leur valeur d'utilité pour le groupe ; celle-ci est déterminée en tenant compte notamment de la quote-part de situation nette réévaluée, des perspectives de rentabilité et, pour les sociétés cotées, de l'évolution des cours de Bourse lorsque ceux-ci sont significatifs.

La valeur de ces actifs est appréciée à chaque exercice sur la base de perspectives économiques longs termes et sur la base de la meilleure appréciation de la Direction dans un contexte de visibilité réduite en ce qui concerne les flux de trésorerie en tenant compte du contexte économique et sur la base de paramètres financiers de marché disponibles à la date de clôture.

Lorsque la valeur d'inventaire, déterminée selon les critères habituellement retenus en matière d'évaluation des titres de participation (valeur d'utilité, valeur d'actif net) est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée à hauteur du montant de la différence.

Les dividendes sont pris en résultat à la date de la décision sociale de distribution.

- *Autres immobilisations financières*

Les autres immobilisations financières regroupent notamment :

- Les autres titres immobilisés, correspondant à des titres de sociétés qu'ARTEMIS a l'intention ou l'obligation de conserver durablement mais dont la détention n'est pas jugée nécessaire à son activité,
- Les prêts aux sociétés ci-dessus (hors intérêts courus),
- Les dividendes ou quotes-parts de bénéfice en provenance des sociétés ci-dessus, en attente de mise en paiement,
- Les prêts de consommation,
- Les dépôts et cautionnements versés.

Une dépréciation est constituée en tant que besoin pour tenir compte de la valeur d'utilité des titres pour la société ou de la capacité de remboursement des emprunteurs.

3. Clients et autres actifs d'exploitation

Les créances clients et autres actifs d'exploitation courants sont évalués à leur valeur nominale. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Une dotation pour dépréciation des créances douteuses est pratiquée lorsqu'il devient probable que la créance ne sera pas encaissée et qu'il est possible d'estimer raisonnablement le montant de la perte.

4. Opérations en devises

Les transactions libellées en devises étrangères sont converties au taux de change en vigueur à la date de réalisation des opérations à l'exception des opérations couvertes à terme constatées au taux de couverture.

À la clôture de l'exercice, les différences résultant de la conversion des créances et des dettes, non couvertes à terme et libellées en devises étrangères, au cours de clôture, sont inscrites à des comptes transitoires à l'actif et au passif du bilan (« Écarts de conversion »).

Lorsque la date prévue de règlement des opérations couvertes est prorogée, les variations de valeur des instruments de couverture (différence entre le cours à terme initial et le cours à terme d'ajustement) sont enregistrées dans des comptes transitoires au bilan (« différences compensées par des couvertures de change ») jusqu'au dénouement complet de ces couvertures.

Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risques.

Les comptes courants en devises des sociétés du groupe Financière Pinault sont assimilés à des comptes financiers (disponibilités ou concours courants) : l'écart de réévaluation généré par leur conversion au cours de clôture contribue à la formation du résultat de change de l'exercice.

5. Provisions

Des provisions sont comptabilisées lorsque :

- la Société a une obligation actuelle résultant d'un événement passé
- il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation;
- le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

6. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières sont acquises par la société dans une optique de placement pour être recédées à brève échéance avec l'espoir d'un gain.

Les valeurs mobilières sont dépréciées par voie de provision afin de tenir compte :

- pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice,
- pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

- *Sicav et Fonds Communs de Placement*

Les parts sont enregistrées à leur coût d'acquisition (hors droit d'entrée). Elles sont estimées à la clôture de l'exercice à leur valeur liquidative. La plus-value latente n'est pas constatée. La moins-value latente fait l'objet d'une provision pour dépréciation.

- *Obligations*

Les obligations sont comptabilisées à leur date d'acquisition pour le montant nominal corrigé de la prime ou de la décote. Le montant des intérêts courus et non échus à la date d'acquisition et à la clôture de l'exercice est enregistré dans un compte de « créances rattachées ».

A la fin de l'exercice, le coût d'acquisition est comparé à la valeur boursière en capital du dernier mois sans tenir compte des intérêts courus non échus.

Lorsque la valeur de marché cumulée du portefeuille est inférieure au coût d'acquisition cumulé, une dépréciation est constituée.

- *Actions*

Les actions sont enregistrées à leur coût d'acquisition hors frais.

Une dépréciation est constituée si la valeur de marché est inférieure à la valeur d'acquisition. Pour les titres cotés, la valeur de marché est appréciée sur la base du cours moyen du dernier mois de l'exercice.

Par exception, les titres empruntés et la dette représentative de l'obligation de restitution sont inscrits au prix que ces titres ont sur le marché à la clôture de l'exercice.

- *Titres de créances négociables*

Les titres de créances négociables sont souscrits sur le marché primaire ou acquis sur le marché secondaire. Ils sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, sous déduction des intérêts courus à cette date lorsqu'ils sont acquis sur le marché secondaire.

Les intérêts précomptés sont inscrits en produits financiers prorata temporis au titre de l'exercice.

- *Pensions*

Les pensions sont enregistrées pour leur valeur nominale. A la clôture de l'exercice, les intérêts courus non échus sont enregistrés prorata temporis en produits financiers.

7. Instruments financiers

ARTEMIS conserve le contrôle de l'exposition de son bilan et de son compte de résultat aux variations de change et de taux. Elle peut donc procéder à des opérations de marché visant à maîtriser sa sensibilité à ces variations en utilisant les instruments financiers adaptés à cette gestion, et notamment : le change comptant ou à terme, les swaps, les futures et les options.

Toutes les positions de change et de taux d'intérêt sont prises au moyen d'instruments cotés sur les marchés organisés ou de gré à gré qui présentent des risques de contrepartie minimaux.

Les résultats relatifs aux instruments financiers utilisés dans le cadre d'opérations de couverture sont déterminés et comptabilisés de manière symétrique à la prise en compte des produits et charges sur éléments couverts.

Lorsque les instruments financiers utilisés ne constituent pas des opérations de couverture ou la relation de couverture n'est pas efficace, les pertes résultant de leur évaluation en valeur de marché à la clôture de l'exercice sont provisionnées en compte de résultat. Tous les instruments dérivés sont qualifiés d'instruments de couverture. En application du principe de prudence, les gains latents ne sont pas constatés au compte de résultat.

8. Avantages postérieurs à l'emploi

Les calculs actuariels prennent principalement en compte des hypothèses d'augmentation de salaires, de taux de rotation du personnel, de date de départ à la retraite, d'évolution prévisible de la rémunération, d'espérance de vie, d'inflation, ainsi qu'un taux d'actualisation approprié.

La valorisation des avantages postérieurs à l'emploi est comptabilisée dans les comptes de la société depuis cette année.

A ce titre, pour les avantages nés avant le 1er janvier 2019, cela se traduit par un impact à l'ouverture de l'exercice imputé sur le report à nouveau pour un montant de 9 463 euros.

Les variations constatées sur les exercices en cours seront constatées par une dotation ou une reprise sur provision pour engagement de retraite. Au titre de l'exercice 2019 une provision a été dotée à hauteur de 6 977 euros.

Les principales hypothèses de calculs retenues sont :

Hypothèses économiques :

- Taux d'actualisation : 0,75%
- Taux d'inflation long terme : 1,75%
- Taux d'évolution des rémunérations : 6,0%
- Taux de charges sociales : dirigeants 49% - autres 46%

Hypothèses démographiques :

- Table de mortalité : INSEE TH- TF 2014-2016
- Age de la retraite : 65 ans
- Type de retraite : selon la volonté du salarié
- Convention collective : Grands magasins et magasins populaires

Changements de méthode

Au cours de l'exercice, la société a décidé d'enregistrer dans ces comptes les engagements de retraite. Les impacts (se référer au point 9 des Principes, règles et méthodes comptables) ne sont pas significatifs.

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Produits d'exploitation

Le poste s'analyse comme suit :

<i>(en euros)</i>	2019	2018
Ventes de marchandises	-	-
Production vendue de biens et service (a)	10 865 733	10 056 935
Montant net du chiffre d'affaires	10 865 733	10 056 935
Autres produits et transferts de charges	8 294	23 438
Total des produits d'exploitation	10 874 028	10 080 373

(a) Principalement les prestations de conseil et d'assistance facturées aux entreprises liées.

Résultat financier

Les produits financiers de participations s'analysent comme suit :

<i>(en euros)</i>	2019	2018
Dividendes	559 484 184	2 234 348 912
Revenus des créances immobilisées	2 442 165	1 199 742
PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATIONS	561 926 348	2 235 548 660

Les intérêts, produits et charges assimilés s'analysent comme suit :

<i>(en euros)</i>	2019	2018
Produits d'intérêts et assimilés (a)	35 407 274	41 701 635
Charges d'intérêts et assimilées (a)	(83 486 503)	(82 469 934)
INTERETS, PRODUITS ET CHARGES ASSIMILES	(48 079 229)	(40 768 299)

(a) Principalement liés aux intérêts de comptes courants et à la charge d'intérêts sur les dettes bancaires

Les autres produits et charges financiers s'analysent comme suit :

<i>(en euros)</i>	2019	2018
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions nettes des reprises	(60 568 394)	(5 789 469)
Différences de change (nettes)	10 793 809	16 592 458
Produits des autres créances de l'actif immobilisé	264 495	110 957
Autres charges financières (a)	(6 051 695)	-
AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	(55 561 784)	10 913 945

(a) Ce montant correspond au mali de fusion lié à la Transmission Universelle de Patrimoine de la Société FININTEL.

La note sur les dépréciations figure dans la partie "NOTES SUR LE BILAN –Dépréciations"

Charges et produits exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels se décomposent comme suit :

(en euros)	2019		2018	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Sur opérations de gestion (a)	(100 001 193)	5 550	(174)	-
Sur opérations en capital (b)	(369 018)	971 485	(3 942 778)	9 691 436
Sur amortissements, provisions et transferts de charges	(92 500)	-	-	-
TOTAL	(100 462 711)	977 035	(3 942 952)	9 691 436
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(99 485 676)			5 748 485

- (a) En 2019, les charges exceptionnelles sur opérations de gestion sont constituées pour 100 millions d'euros de la promesse de don à la Fondation Notre Dame de Paris.
- (b) En 2019, les charges exceptionnelles correspondent à des coûts liés à la cession de l'Agefi. Les produits exceptionnels sont des retours de capital des titres Championnes
En 2018, correspond principalement à la cession de la participation dans Stitch Fix et dans Marigny SAS.

Transfert de charges

(en euros)	2019	2018
Transferts de charges d'exploitation	-	6 721
Transferts de charges financières	-	-
Transferts de charges exceptionnelles	-	-
TOTAL TRANSFERT DE CHARGES	-	6 721

En 2018, les transferts de charges d'exploitation correspondent à un remboursement d'assurance.

Impôts sur les bénéfices

Un produit net d'impôt à hauteur de 1 797 293 euros a été constaté sur l'exercice.

Dans le cadre de la convention d'intégration fiscale, ce produit d'impôts a été comptabilisé vis-à-vis de Financière Pinault.

NOTES SUR LE BILAN

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les variations des valeurs brutes et des amortissements s'analysent comme suit :

<i>(en euros)</i>	Valeurs brutes au 1er janvier 2019	Augmentations	Diminutions	Valeurs brutes au 31 décembre 2019
Concessions, brevets, licences	4 606 615	-	-	4 606 615
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 606 615	-	-	4 606 615
Autres immobilisations corporelles	37 909 988	2 103 994	-	40 013 982
Immobilisations corporelles en cours	2 550	-	(2 550)	-
Acomptes sur immobilisations corporelles	29 819 723	19 527 783	-	49 347 505
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	67 732 261	21 631 777	(2 550)	89 361 487
TOTAL	72 338 876	21 631 777	(2 550)	93 968 102

L'augmentation du poste des immobilisations corporelles provient essentiellement de travaux d'agencement, d'aménagement et d'installations.

L'augmentation du poste acomptes sur immobilisations corporelles provient du versement d'acomptes pour l'achat du Bombardier 7500.

Amortissements

Les variations des amortissements s'analysent comme suit :

<i>(en euros)</i>	Valeurs brutes au 1er janvier 2019	Augmentations	Diminutions	Valeurs brutes au 31 décembre 2019
Concessions, brevets, licences	490 021	-	-	490 021
AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	490 021	-	-	490 021
Bâtiments	4 613 755	233 247	-	4 847 002
Constructions et Installations générales	13 744 016	831 539	-	14 575 555
Mobilier et matériel de bureau & informatique	199 395	409	-	199 803
AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS CORPORELLES	18 557 166	1 065 195	-	19 622 631
TOTAL	19 047 187	1 065 195	-	20 112 382

Immobilisations financières

Les variations des valeurs brutes s'analysent comme suit :

<i>(en euros)</i>	Valeurs brutes au 1er janvier 2019	Augmentations	Diminutions	Valeurs brutes au 31 décembre 2019
Participations	6 678 724 311	56 814 647	(37 601 803)	6 697 937 155
Créances rattachées à des participations	335 620 200	345 556 036	(182 272 657)	498 903 578
Prêts et autres immobilisations financières	622 604 571	2 806 900	(92 349)	625 319 122
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	7 636 949 082	405 177 583	(219 966 810)	7 822 159 855

L'augmentation des participations correspond à :

- La souscription à l'augmentation de capital en décembre 2019 de Sebdo-Le Point pour 13,5 millions d'euros ;
- L'achat de titres Kering pour 43,3 millions d'euros.

La diminution des participations provient de :

- L'annulation des titres Finintel à la suite de la Transmission Universelle de Patrimoine décidée en novembre 2019.

L'augmentation des créances rattachées à des participations est due principalement aux augmentations :

- de 181,1 millions d'euros de la créance long terme envers la société Kering,
- de 141,1 millions d'euros de la créance long terme envers Artémis Investissements,
- de 20,3 millions d'euros de la créance long terme envers E.P.S..

La réduction des créances rattachées à des participations est provient principalement de la diminution :

- de 180,1 millions d'euros envers Kering.

L'augmentation des prêts et autres immobilisations financières provient de l'acquisition d'obligations Muzik pour 2,7 millions d'euros.

Provisions

Les provisions s'analysent comme suit :

(en euros)	2018	Augmentations / Dotations	Diminutions / Reprises	2019
Provisions pour pertes de change (a)	279	1 710 194	(279)	1 710 194
Autres provisions pour risques et charges (b)	-	108 940	-	108 940
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	279	1 819 134	(279)	1 819 134
<i>Dont dotations et reprises d'exploitation</i>		6 977	-	
<i>Dont dotations et reprises financières</i>		1 710 194	(279)	
<i>Dont dotations et reprises exceptionnelles</i>		92 500	-	

a) Les pertes de change portent principalement sur des créances libellées en devises

b) Les Autres provisions pour risques et charges sont constituées :

- par la comptabilisation pour la première fois cette année des engagements de retraite. Cette provision est de 16 440 euros (dont 9 463 euros d'impact lié aux exercices antérieures à 2019 comptabilisés en report à nouveau débiteur),
- par la comptabilisation d'une provision pour litige à hauteur de 92 500 euros.

Dépréciations

Les dépréciations s'analysent comme suit :

(en euros)	2018	Augmentations / Dotations	Diminutions / Reprises	2019
Provisions sur titres de participations	109 160 446	31 726 936	(30 538 651)	110 348 731
Provisions sur titres de participations et autres	216 401 867	27 131 553	(9)	243 533 410
DEPRECIATIONS	325 562 313	58 858 488	(30 538 660)	353 882 142
<i>Dont dotations et reprises d'exploitation</i>				
<i>Dont dotations et reprises financières (a)</i>		58 858 488	(9)	
<i>Dont dotations et reprises exceptionnelles</i>				

(a) Parmi les reprises de provisions sur titres de participations, 30,5 millions d'euros portent sur l'annulation de la provision sur titres Finintel lors de la Transmission Universelle de Patrimoine qui n'a pas été constatée par un compte de reprises de provision sur titres

Les tests de dépréciations ont été effectués selon les modalités décrites à la note 2.D des principes comptables. Les méthodes de valorisation des modèles utilisées, dépendent du secteur d'activité dans lequel les différentes participations opèrent.

Dans le cas d'espèce, nous avons deux types de participations qui ont fait l'objet de provision :

- Les sociétés holdings : Evaluées selon la méthode de la Valeur Nette Comptable
- Les sociétés d'assurances : Evaluées selon la méthode de l'Actif Net Réévalué

Les dotations de provision sur titres de participations et autres sont principalement constituées :

- 20,9 millions d'euros sur les titres Muzik series B1 & B2 ;
- 20,8 millions d'euros sur les titres Farfetch ;
- 9,7 millions d'euros sur les titres Sebdo-Le Point ;

- 3,5 millions d'euros sur les titres Ortygia ;
- 2,8 millions d'euros sur les obligations Muzik.

Les reprises de provision sur titres de participations et autres sont principalement constituées :

- (30,5) d'annulation de la provision sur titres Finintel suite à la Transmission Universelle de Patrimoine ;

Variation des Capitaux propres

Au 31 décembre 2019, le capital de la société ARTEMIS s'élève à 862 017 387 euros, divisé en 55 975 155 actions de 15,40 euros de valeur nominale chacune, entièrement libérées.

Au cours de l'exercice, les capitaux propres ont évolué comme suit :

	Au 31 décembre 2018 (avant affectation du résultat)	Affectation du résultat 2018	Distribution de dividendes	Autres variations	Au 31 décembre 2019 (avant affectation du résultat)
<i>(en euros)</i>					
Capital social	862 017 387	-	-		862 017 387
Réserve légale	86 201 739	-	-		86 201 739
Réserve ordinaire	1 030 660 446	2 189 475 791	(50 377 640)		3 169 758 597
Report à nouveau	-	-	-	(9 463)	(9 463)
Résultat de l'exercice	2 189 475 791	(2 189 475 791)	-	337 049 606	337 049 606
CAPITAUX PROPRES	4 168 355 362	-	(50 377 640)	337 040 143	4 455 017 866

Au 31 décembre 2019, il n'existe pas d'instrument potentiellement dilutif du capital émis par la société.

À la suite d'un changement de méthode comptable, les engagements de retraite au titre des années précédentes ont été comptabilisés en Report A Nouveau.

Échéances des créances et des dettes

Les postes s'analysent comme suit :

(en euros)	Au 31 décembre 2019		
	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations	498 903 578	181 853 489	317 050 090
Prêts	2 458	-	2 458
Autres immobilisations financières	5 025 134	93 878	4 931 256
TOTAL créances liées à l'actif immobilisé	503 931 171	181 947 366	321 983 804
Créances clients, douteux ou litigieux	12 043 644	12 043 644	-
Autres créances	-	-	-
Personnel, comptes rattachés et organismes sociaux	-	-	-
Etat et autres collectivités			
Impôts sur les bénéfices	-	-	-
Taxe sur la valeur ajoutée	742 865	742 865	-
Autres impôts et divers	-	-	-
Groupes et associés	810 929 405	810 929 405	-
Débiteurs divers	2 501 922	2 501 922	-
TOTAL créances liées à l'actif circulant	826 217 836	826 217 836	-
Charges constatées d'avance	-	-	-
TOTAL DES CREANCES	1 330 149 006	1 008 165 202	321 983 804

(en euros)	Au 31 décembre 2019		
	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
A 1 an maximum à l'origine	-	-	-
A plus d'1 an à l'origine	1 766 025 016	(10 679 630)	1 776 704 647
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	4 677 926	4 677 926	-
Personnel et comptes rattachés et organismes sociaux	37 993	37 993	-
Etat et autres collectivités publiques			
Impôts sur les bénéfices	-	-	-
Taxe sur la valeur ajoutée	630 833	630 833	-
Autres impôts	6 329	6 329	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-
Groupe et associés	1 854 450 030	210 814 480	1 643 635 550
Autres dettes	94 196 279	94 196 279	-
Produits constatés d'avance	220 000 000	-	220 000 000
TOTAL DES DETTES	3 940 024 406	299 684 210	3 640 340 197

Charges à payer

(en euros)	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Autres charges financières	94 193 989	976 584
Intérêts courus	18 777 284	19 331 017
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 714 450	1 308 238
Dettes fiscales et sociales	28 719	27 668
TOTAL	116 714 442	21 643 507

Produits à recevoir

(en euros)	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Intérêts courus	17 204 206	12 238 326
Clients factures à établir	7 149 510	3 361 597
TOTAL	24 353 716	15 599 924

Produits constatés d'avance

(en euros)	31 décembre 2019			31 décembre 2018		
	Exploitation	Financier	Exceptionnel	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Vente à terme d'actions		220 000 000			220 000 000	
TOTAL		220 000 000			220 000 000	

Ecarts de conversion actif et passif

(en euros)	Ecarts de conversion actif		Provisions pour pertes de change	
	31 décembre 2019	31 décembre 2018	31 décembre 2019	31 décembre 2018
	Sur créances immobilisées à l'actif		197	
Sur actifs circulants	57	82	57	82
Sur dettes financières	1 710 137	-	1 710 137	-
TOTAL	1 710 194	279	1 710 194	279

(en euros)	Ecarts de conversion passif	
	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Sur actifs circulants	-	-
Sur dettes financières	-	336 233
Sur dettes d'exploitation	1 485	3 159
TOTAL	1 485	339 392

Engagements pris en matière de retraite

	31 décembre 2019	31 décembre 2018
I.D.R.	16 440	9 463

A compter du 31 décembre 2019 la société a décidé d'enregistrer dans ses passifs l'engagement de retraite. Au 31 décembre 2018 l'engagement de retraite ne faisait pas l'objet d'une provision dans les états financiers de la société mais d'une mention dans les annexes aux états financiers.

L'engagement de retraite est calculé selon la méthode des unités de crédits projetés pour l'attribution des prestations aux périodes de service, en tenant compte des augmentations futures de la rémunération.

AUTRES INFORMATIONS

Situation fiscale différée

La situation fiscale différée résulte des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits et de charges. Selon la nature des décalages, l'effet de ces impôts différés qui, en application des dispositions du Plan Comptable ne sont pas comptabilisés, sera d'alléger ou d'accroître la charge future d'impôt.

Les montants à la clôture de l'exercice sont estimés à :

(en euros)	31 décembre 2019		31 décembre 2018	
	Base	Impôt (taux 28%)	Base	Impôt (taux 28%)
Base d'allègement de la charge future d'impôt				
• Déficits reportable	1 075 696 876	301 195 125	1 018 914 771	285 296 136
• Provision perte de change	1 710 194	478 854	279	78
• Charges à payer – Primes et salaires	10 360	2 901	10 500	2 940
• Etalement de charges – Droits d'enregistrement	-	-	11 976	3 353
• Provision sur titre de participation LT	35 249 005	9 869 721	317 591 811	88 925 707
• Ecart de conversion Passif	1 485	416	339 392	95 030
• Abandon de créances	-	-	5 097 848	1 427 397
TOTAL	1 112 667 920	311 547 018	1 341 966 577	375 750 642
Bases d'accroissement de la dette future d'impôt				
• Ecart de conversion actif	1 710 194	478 854	279	78
TOTAL	1 710 194	478 854	279	78
SITUATION NETTE	1 110 957 726	311 068 163	1 341 966 298	375 750 642

Transactions entre les parties liées

Les opérations réalisées avec les parties liées ont été conclues par la Société :

- avec ses filiales détenues en totalité ou contrôlées par elle (directement ou indirectement) ;
- avec des sociétés la détenant ou la contrôlant directement ou indirectement ;
- avec des sociétés détenues ou contrôlées (directement ou indirectement) par la même entité qu'elle.

Aucune transaction entre la société et ses parties liées n'est à mentionner dans la mesure où ces transactions sont conclues à des conditions normales de marché.

Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan se décomposent comme suit :

	Total	31 décembre 2019			31 décembre 2018
		< 1 an	de 1 à 5 ans	>5 ans	Total
Engagements donnés					
• Avals, cautions, garanties donnés	3 368 758 133	730 000 000	2 378 175 060	260 583 073	3 483 056 993
• Swap emprunteur taux fixe	1 750 000 000	1 750 000 000	-	-	1 970 000 000
• Autres engagements donnés	6 899 000	6 899 000	-	-	47 345 889
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	5 125 657 133	2 486 899 000	2 378 175 060	260 583 073	5 500 402 882
Engagements reçus					
• Avals, cautions, garanties reçus	1 124 295 353	-	1 124 295 353	-	913 598 253
• Autres engagements reçus	24 745 847	-	-	24 745 847	33 592 247
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS	1 149 041 200	-	1 124 295 353	24 745 847	947 190 500
Engagements réciproques	-	-	-	-	-
TOTAL ENGAGEMENTS RECIPROQUES	-	-	-	-	-

Effectif moyen

L'effectif moyen annuel de l'exercice est de 1 personne :

	Effectif moyen salarié		Effectif moyen mis à la disposition de l'entreprise		Effectif moyen global	
	2019	2018	2019	2018	2019	2018
Ingénieurs et cadres	-	-	-	-	-	-
Agents de maîtrise	-	-	-	-	-	-
Employés et techniciens	-	-	-	-	-	-
Ouvriers	-	-	-	-	-	-
Autres	1	1	-	-	1	1
TOTAL	1	1	-	-	1	1

Rémunération allouée aux membres des organes de direction et de surveillance

Les membres du conseil d'administration ne perçoivent aucune rémunération au titre des jetons de présence.

Evènements postérieurs à la clôture

L'émergence et l'expansion de l'épidémie de Covid-19 est susceptible d'impacter négativement les activités de la Société pour une durée qu'il est encore difficile d'apprécier. Les impacts de cette crise sanitaire sont à ce stade difficilement quantifiables mais la Société considère que cet évènement va entraîner une baisse de sa rentabilité sur tout le premier semestre. La Société estime cependant que cette crise ne remet pas en cause la valorisation de ses actifs dans ses états financiers clos le 31 décembre 2019.

Identité de la société consolidante

La société Financière Pinault est la société consolidante.

Siège social : 12 Rue François 1er - 75008 Paris

SIRET : 342 731 973 00042

Intégration fiscale

Financière Pinault forme avec ses filiales françaises détenues directement ou indirectement à plus de 95% un groupe d'intégration fiscale tel que défini par l'article 223 A du Code Général des Impôts.

La société Financière Pinault est la société tête de groupe de cette intégration fiscale.

Au terme d'une convention d'intégration fiscale prenant effet au 1er janvier 1999, Financière Pinault prend en charge l'impôt dû par le groupe intégré et les obligations fiscales qui pèsent sur celui-ci.

La société Artémis est membre de l'intégration fiscale de Financière Pinault. Dans ce cadre, son bénéfice fiscal est transféré à Financière Pinault.

Par ailleurs, en application de la méthode de neutralité retenue par la convention de groupe, la société verse à Financière Pinault l'impôt sur les sociétés qu'elle aurait dû verser au Trésor Public en l'absence d'intégration fiscale.

Tableau des filiales et participations

<i>(en milliers d'euros d'unité monétaire)</i>											
Filiales et participations	Capital	Autres capitaux propres hors résultat de l'exercice (1)	Quote- part de capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Bénéfice ou perte du dernier exercice clos	Dividendes comptabilisés par la société au cours de l'exercice	Observations
				Brute	Nette						
I. RENSEIGNEMENTS DETAILLÉS (2)											
A. Filiales (détenues à plus de 50 %)											
AROK INTERNATIONAL 12 rue François 1 ^{er} 75008 Paris RCS 418 745 196	632 079 EUR	255 752 EUR	100%	704 986	704 986	-	650 000	EUR	-	26 850 EUR	
ARTEMIS DOMAINES 12 rue François 1 ^{er} 75008 Paris RCS 455 202 770	20 524 EUR	100 068 EUR	100%	112 865	112 865	-	565 000	EUR	2 129	12 966 EUR	
E.P.S. 12 rue François 1 ^{er} 75008 Paris RCS 419 520 069	82 300 EUR	(3 178) EUR	100%	128 691	79 122	84 537	-	EUR	-	EUR	-
ARTEMIS 34 12 rue François 1 ^{er} 75008 Paris RCS 844 074 807	20 EUR	(3) EUR	100%	20	11	-	-	EUR	-	EUR	(6)
ARTEMIS 35 12 rue François 1 ^{er} 75008 Paris RCS 844 070 989	20 EUR	(3) EUR	100%	20	11	-	-	EUR	-	EUR	(6)
TERISAM 12 rue François 1 ^{er} 75008 Paris RCS 528 785 082	12 277 EUR	(5 291) EUR	100%	12 714	6 100	-	380 000	EUR	-	EUR	(886)
SEMIRAT 12 rue François 1 ^{er} 75008 Paris RCS 798 979 811	4 761 EUR	(1 448) EUR	100%	4 761	3 066	-	200 000	EUR	-	EUR	(246)
TER OBLIGATIONS 12 rue François 1 ^{er} 75008 Paris RCS 799 017462	37 EUR	(2 300) EUR	99%	36	-	-	200 000	EUR	-	EUR	(754)

ARTEMIS
(en milliers d'euros d'unité monétaire)

Filiales et participations	Capital	Autres capitaux propres hors résultat de l'exercice (1)	Quote- part de capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Bénéfice ou perte du dernier exercice clos	Dividendes comptabilisés par la société au cours de l'exercice	Observations
				Brute	Nette						
ARCHER OBLIGATIONS 12 rue François 1 ^{er} 75008 Paris RCS 799 037 999	37 EUR	(2 386) EUR	99%	37	-	-	375 000	- EUR	(1 548) EUR		
SEBDO LE POINT 1 boulevard Victor 75015 Paris RCS 312 408 784	13 500 EUR	(1 367) EUR	100%	40 752	9 459	-	-	66 431 EUR	(11 514) EUR		
ARTEMIS 24 12 rue François 1 ^{er} 75008 Paris RCS 807 871 371	40 020 EUR	24 028 EUR	97%	45 562	45 562	-	350 000	- EUR	13 085 EUR		
DIWEZH 12 rue François 1 ^{er} 75008 Paris RCS 390 427 490	200 EUR	- EUR	100%	200	200	-	-	- EUR	(23) EUR		
B. Participations (détenues entre 10 et 50 %)											
KERING 40 rue de Sèvres 75007 Paris RCS 552 075 020	505 117 EUR	4 587 500 EUR	41%	3 780 792	3 780 792	-	-	249 910 EUR	917 700 EUR	542 629	
PUMA (3) 91074 Herzogenaurach – Allemagne	150 800 EUR	1 507 100 EUR	29%	1 845 333	1 845 333	-	-	5 502 200 EUR	262 400 EUR	15 055	
SCAR 32 avenue Hoche 75008 Paris RCS 428569 800	5 000 EUR	(2 063) EUR	49%	1 431	1 431	5 341	-	1 235 EUR	(170) EUR		
II. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX											
A. Filiales non reprises au paragraphe I.A (2)											
a) Filiales françaises (ensemble)				15	15						
b) Filiales étrangères (ensemble)											
B. Participations non reprises au paragraphe I.B											
a) Dans des sociétés françaises (ensemble)				231	-						
b) Dans des sociétés étrangères (ensemble)				22 491	1 636						
TOTAL				6 697 937	6 587 588						

(1) Après déduction des éventuels acomptes sur dividendes versés.

(2) Les filiales et participations incluses en I.A, I.B et II. sont rattachées à la catégorie comptable des titres de participation.

(3) Sociétés mères de sous-groupe : autres capitaux propres (part du groupe), chiffre d'affaires et résultat (part du groupe) consolidés du sous-groupe.